



S.O.S. Collégiale Sainte-Croix

Bulletin d'information trimestriel 1/2001

1^{ère} année – Janvier - Février - Mars – Numéro 1

Siège social : cloître Sainte-Croix, 17, B4000 Liège – Tél. / Fax : 04 362 1713

<http://www.multimania.com/muller/sc> – Courriel : muller@multimania.com

Cotisation : 200 BEF minimum à verser au compte 552-2925000-13

Éditeur responsable : Fabrice MULLER

Préambule

Chers Membres,

Le comité de l'asbl *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* est heureux de vous annoncer la parution du premier numéro de son bulletin d'information trimestriel. Depuis bientôt trois ans, vous êtes nombreux à soutenir notre action et nous vous en remercions chaleureusement. C'est pourquoi nous avons décidé la création de ce bulletin d'information afin d'encore mieux vous tenir au courant de l'évolution des dossiers de sauvegarde et de restauration, ainsi que du programme de nos activités. De plus, cette publication aidera certainement à consolider les liens qui nous unissent dans notre combat. Dorénavant, tous les membres en règle de cotisation pour l'année en cours recevront donc ce bulletin qui remplacera bien évidemment le courrier habituel que vous receviez auparavant. Autre avantage et non des moindres, cette publication trimestrielle bénéficiera du tarif préférentiel de la poste, nous permettant ainsi de réaliser des économies substantielles sur le courrier. Cela nous permettra de maintenir notre cotisation annuelle à un montant très démocratique de 200 BEF minimum.

Nous vous invitons également à visiter fréquemment notre site web à l'adresse susmentionnée dans l'en-tête afin d'être informé de nos activités dès leur programmation.

En espérant vous voir de plus en plus nombreux...

Fabrice MULLER

Le mot du président

Chers Membres,

Comme vous le voyez, les années se suivent mais apportent leurs nouveautés. En plus des activités que nous avons initiées (conférences, concerts d'orgues, Journées du patrimoine, visites guidées), nous avons décidé d'améliorer l'information de nos membres par ce bulletin trimestriel. Il vous permettra d'être au courant des activités de notre asbl, parmi lesquelles une nouvelle pointe à l'horizon du nouveau millénaire : l'organisation d'un festival de chant choral *Polyphonies*, embrassant différents styles et provenances. Cet événement contribuera sans aucun doute, avec les autres manifestations que nous créons, à démontrer que la restauration de notre collégiale doit prendre tout son sens dans une nouvelle politique touristique et culturelle de notre ville.

La collégiale Sainte-Croix :

1. lieu de culte (hebdomadaire ou événementiel) ;
2. lieu de culture (conférences, concerts, festivals, expositions) ;
3. lieu de tourisme (exposition permanente de ses trésors) ;
4. centre d'information touristique religieuse de la ville en collaboration avec l'office du tourisme.

C'est ce que je nous souhaite au seuil de cette année 2001, au seuil de ce troisième millénaire, tout en vous promettant de nouveaux événements au profit de notre cause.

Restez-nous fidèles et actifs au sein de notre asbl et bonne année à tous.

Jean-Marie VERDIÈRE

Appel aux bénévoles

Les membres qui souhaitent un engagement plus concret dans l'action de l'asbl sont les bienvenus et peuvent envoyer leur candidature à l'adresse de l'asbl. Nous pourrions ainsi constituer une équipe indispensable qui prendra part aux multiples activités que nous organisons. Les tâches sont diverses et ouvertes à tous. Il est évident que les personnes qui auront montré un engagement concret et dynamique seront invitées à rejoindre le conseil d'administration lors de l'assemblée générale de 2002. D'avance merci pour votre précieuse collaboration.

Cotisations 2001

Afin de recevoir les prochains numéros de ce bulletin d'information et être ainsi informés des activités et avancées de l'asbl, nous vous invitons dès à présent à verser votre cotisation pour l'année 2001. La cotisation est à verser au compte 552-2925000-13 de *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* avec la mention « Cotisation 2001 ».

Montants des cotisations :

Cotisation minimale : 200 BEF ou 4,96 € ;
Membre de soutien : 500 BEF ou 12,40 € ;
Membre protecteur : 1000 BEF ou 24,80 €

Fondation Roi Baudouin :

La *Fondation Roi Baudouin* soutient également notre action avec l'ouverture d'un compte de projet où vous pouvez verser vos dons pour contribuer à la restauration de l'orgue de Clérinx et des statues de Guillaume Évrard. Les dons supérieurs à 1000 BEF ou 24,8 € versés sur le compte de la fondation, bénéficient de l'exonération fiscale. Compte 000-0000004-04 de la *Fondation Roi Baudouin*, rue Brederode, 21, à 1000 Bruxelles, avec la mention expresse : "JSCL - Sainte-Croix Liège".

Conférences

1. Jeudi 8 mars 2001 à 20 h.
Coins pittoresques et inconnus à Liège.
Par Jean Francotte, architecte honoraire à la Ville de Liège.
2. Jeudi 19 avril 2001 à 20 h.
Les fouilles de Saint-Barthélemy.
Par Jean-Noël Anselijn, archéologue.
3. Jeudi 17 mai 2001 à 20 h.
Nouvelles recherches sur l'église Sainte-Croix : bilan et perspectives.
Par Mathieu Piavaux, historien de l'art.

Lieu : Société littéraire, 5, place de la République Française.

PAF : 100 BEF ou 2,8 €

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale composée des membres effectifs, aura lieu le mardi **20 février 2001 à 19 h 30** au siège social de l'asbl. Comme chaque année, tous les membres y sont cordialement invités pour y être informés du bilan et des perspectives de leur association.

Ordre du jour :

1. Introduction par le président ;
2. Bilan des activités de l'année écoulée ;
3. Rapport du trésorier ;
4. Projets pour l'année 2001 ;
5. Proposition de reconduction des administrateurs arrivés en fin de mandat : CROCHET, DUFOUR, JORIS, LEMEUNIER, MULLER, SCHOCKERT, SOKOLOFF et VERDIÈRE ;
6. Intervention éventuelle des participants.

L'action de votre asbl sera d'autant plus efficace qu'elle sera soutenue par un grand nombre de personnes. Nous comptons donc sur vous, non seulement pour apporter votre collaboration, mais également pour nous aider à recruter de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir les informations nécessaires à leur inscription.